

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>26092</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 20 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 14 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Emile BRIGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Nathalie SOUBRE
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Nathalie MOREAU	Antoine TRANCHET, présent de 19h25 à 20h35
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Pierre MORIN	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Florence PREAUD	
Florence ERISSE	Marie-Hélène GUIGNARD	Elina PREAULT	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Antoine TRANCHET, pouvoir à Véronique VILLEMONTEIX de 18h30 à 19h25		

**Secrétaire de séance :** Bruno COTHOUIS, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques  
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



#### Proposition de dénomination de voie - La Ménardière de Beaulieu - Chemin du Séchoir

Des habitants ont contacté la Commune de Bressuire afin de signaler des difficultés liées à leur adressage. En effet, ils résident à la Ménardière de Beaulieu, alors qu'il existe également un lieu-dit la Ménardière de Terves, ce qui engendre régulièrement des confusions d'adresses.

Afin de clarifier la situation et de sécuriser l'acheminement du courrier, des livraisons et l'intervention des services de secours, il est proposé de dénommer la voie publique menant à leur propriété et d'attribuer un numéro de rue, permettant ainsi l'attribution d'une adresse distincte.

Les riverains suggèrent la dénomination suivante : « Chemin du Séchoir ».

Ce nom fait référence à l'histoire du lieu : à la Ménardière se trouvait autrefois un séchoir à tabac, bâtiment toujours existant aujourd'hui. La culture du tabac était en effet pratiquée sur ce site.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE VALIDER** la dénomination Le Chemin du Séchoir ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Bruno COTHOUIS



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20260429-DG\_DEC\_2025\_092-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2026  
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **28 AVR. 2026**